



Nantes, le 7 novembre 2023

Direction générale territoires  
Délégation Saint-Nazaire  
Service développement local  
Référence : S2023-10-8775  
Affaire suivie par :  
Laura ZOZZOLO  
Tél. 02 49 70 03 13

Monsieur Jacques BOURDIN  
Maire de Sainte-Anne-sur-Brivet  
Hôtel de Ville  
6 rue de l'Étang  
44160 STE ANNE SUR BRIVET

**Objet : Modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) - Sainte-Anne-sur-Brivet :  
OAP du Mortier plat**

Vos références : 2023-171

Monsieur le Maire,

Par courrier en date du 12 octobre 2023, reçu le 16 octobre 2023, vous avez consulté le Département sur le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) relatif à l'Orientation d'Aménagement Programmé (OAP) du Mortier plat.

Ce dossier n'appelle pas d'observation particulière de ma part, par conséquent j'émet un avis favorable.

Je vous remercie par avance de m'adresser un dossier de la modification lorsqu'elle sera exécutoire afin de l'intégrer dans la bibliothèque des documents d'urbanisme de l'ensemble des communes du département, ainsi qu'un exemplaire informatique au format « pdf » si vous en disposez.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Président du conseil départemental  
Le Vice-président solidarité et cohésion des territoires  
Jean CHARRIER

Adresse postale :  
Hôtel du département  
3 quai Ceineray - CS 94109  
44041 NANTES CEDEX 1  
Tél. 02 40 99 10 00  
contact@loire-atlantique.fr  
www.loire-atlantique.fr